

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTIQUE SERVICES »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Dokoui, Lot  
12, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIQUE SERVICES »

Objet : OPTIQUE LUNETTERIE, VENTE DE LUNETTES ET DE VERRES OPTIQUE DE DÉTAILS ET ACCESSOIRES, CONTRÔLE VISUEL ET PRISE EN CHARGE OPTOMÉTRIE ,VENTE DE LENTILLES DE VUE, COSMÉTIQUES ET PRODUITS D'ENTRETIENS, IMPORTATION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS ET MATÉRIELS OPTIQUES. .Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan Abobo Dokoui, Lot  
12, Ilot 3

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KONAN GÉRARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02592 du 28/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17721/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

